



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

navigation

Question écrite n° 75699

Texte de la question

M. Jean de Gaulle attire l'attention de M. le ministre de l'équipement, des transports et du logement sur le mécontentement des personnes adeptes des sports aériens (parachutisme, aviation légère...) sur la réduction de la part de l'espace aérien disponible pour la pratique de leurs sports. Ces sportifs se plaignent que l'accroissement du trafic commercial et les impératifs de la sécurité de la circulation aérienne aient conduit la direction générale de l'aviation civile à réduire l'espace réservé dans l'espace aérien français aux adeptes de l'aviation de loisir et du parachutisme. Ils souhaiteraient que les différents usagers de l'espace aérien puissent être réunis pour une concertation avec les responsables publics afin qu'un nouvel équilibre puisse être trouvé entre les multiples activités sportives, commerciales et militaires qui ont lieu dans le domaine public aérien. Sensible à leurs observations, il se permet de lui en faire part, en lui demandant de bien vouloir lui indiquer les éventuelles mesures qu'il entend prendre pour répondre à leurs attentes.

Données clés

Auteur : [M. Jean de Gaulle](#)

Circonscription : Paris (8^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 75699

Rubrique : Transports aériens

Ministère interrogé : équipement et transports

Ministère attributaire : équipement, transports, logement et tourisme

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 avril 2002, page 2164